



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Mali

Question écrite n° 25014

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la consolidation du processus démocratique au Mali. En effet, le Président de la République a précisé le calendrier de retrait des soldats français intervenant actuellement au Mali. Il a annoncé que le départ se ferait à la fin du mois d'avril, de sorte qu'il ne reste en juillet que 2 000 soldats sur place, sur les 4 000 aujourd'hui déployés, et un millier de militaires à la fin de l'année. Corrélativement, il semble primordial pour la stabilité démocratique, le renforcement de la souveraineté nationale et la suite des développements internes au pays de favoriser l'émergence d'un mouvement politique serein. Ainsi, il lui demande quelles sont les modalités d'action qui se présentent au Gouvernement pour contribuer à la tenue d'élections libres et régulières dans le respect de ses engagements internationaux et de la souveraineté malienne, et quels sont les modalités existantes pour favoriser le dialogue avec toutes les composantes de la société malienne.

Texte de la réponse

La France est disposée à fournir aux Maliens un appui dans l'organisation des élections, afin d'aider les autorités maliennes à tenir le calendrier annoncé. Des experts techniques français sont mobilisés. L'Union européenne prévoit, quant à elle, d'envoyer au Mali une mission d'observation électorale. Elle contribue également au fonds panier du programme des Nations unies pour le développement à hauteur de 17 millions d'euros. Grâce à l'adoption de la résolution 2100 le 25 avril, l'opération de stabilisation des Nations unies permettra à l'ONU de jouer un rôle dans le soutien au processus politique, et le représentant spécial du secrétaire général, qui sera à la tête de l'opération, appuiera les autorités maliennes pour organiser les élections. Enfin, l'organisation internationale de la francophonie a prévu une série d'actions de coopération au Mali dans la perspective des échéances de juillet. Pour que les élections se déroulent dans les meilleures conditions, il est nécessaire que l'administration se redéploie sur l'ensemble du territoire malien. La France appuie également les efforts des autorités maliennes en ce sens. Concernant le nécessaire dialogue politique, la France soutient l'action de la commission dialogue et réconciliation, désormais opérationnelle et qui est représentative de la diversité du Mali. Il est souhaitable qu'elle débute ses travaux le plus vite possible et que ceux-ci se déroulent dans toutes les régions du Mali.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25014

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 avril 2013](#), page 4280

Réponse publiée au JO le : [21 mai 2013](#), page 5272